

CRITERIUM D'HIVER 2020 organisé par la section pétanque de la B.N.B.

REGLEMENT.

- Les rencontres auront lieu dans le boulodrome du RPC.DE RIVIEREN, rue au Bois 14 à 1083 Ganshoren - T. : 02/469.11.50
- Les rencontres se jouent le samedi après-midi et débutent à 14 heures, sauf si certains impératifs nous obligent à modifier le calendrier.
- Celui-ci sera établi et vous sera communiqué dès que nous aurons confirmation des inscriptions des équipes.
- Les équipes seront constituées de trois triplettes qui disputeront trois parties par rencontre, soit 9 joueurs minimum.
- Le capitaine notera sur la feuille de match les noms des neuf joueurs qui démarrent la partie, il pourra ensuite ajouter une ou plusieurs réserves par triplette, à condition qu'elles n'aient pas joué avec une autre triplette.
- Les cercles qui désirent inscrire plus d'une équipe devront nous envoyer la liste des joueurs de chaque équipe.
- De nouveaux joueurs peuvent être ajoutés en cours de saison.
- Un joueur inscrit dans une équipe ne pourra PAS changer d'équipe en cours de compétition, sauf circonstance exceptionnelle soumise à l'approbation du cercle organisateur.
- Les triplettes changent de terrain à chaque match.
- Les parties se jouent en 13 points.
- Le règlement de la Fédération sera appliqué pour le jet du cochonnet, un jet puis l'adversaire choisit l'emplacement, également pour le bouchage des trous, un seul et pas du ratissage.
- Les pieds doivent se trouver dans le cercle et ne peuvent en sortir qu'après que la boule soit entrée en contact avec le sol ou avec une autre boule.
- On joue le cadre, boule sortie = boule dont la plus grande surface est à l'extérieur de la corde = boule éliminée.
- Le classement se fera au nombre de points obtenus par rencontre (système URSIB), score 13 – 0/8 = 3-0 - score 13 – 9/12 = 2-1.
- En cas d'égalité, le nombre de victoires par équipe sera déterminant.
- Les litiges et les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le club organisateur
- Nous demandons aux responsables des équipes de communiquer ce règlement à tous les joueurs, ceci afin d'éviter toute discussion désagréable lors des rencontres.
- La remise des prix et le drink traditionnel auront lieu à l'issue de la dernière journée du calendrier.
- Un repas de clôture est envisagé, les détails vous seront communiqués ultérieurement.
- Une participation de 30 € par équipe est à verser au compte de l'ASBL B.N.B. (BE68 1430 9415 1234) avec la mention « critérium d'hiver 2020 ».